

## **CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie**

Le titulaire du CAP Esthétique – Cosmétique est un professionnel qualifié, spécialiste des techniques de soins esthétiques et de maquillage, du conseil de la vente des produits cosmétiques, des produits de parfumerie et des prestations esthétiques. Ses activités consistent à réaliser des soins esthétiques du visage et du décolleté, des mains et des pieds, des maquillages du visage et des ongles, des épilations. Il doit accueillir, conseiller les clients, réaliser des ventes de produits et/ou de prestations de service.

### **Déroulement de la formation**

La préparation se déroule sur 1 ou 2 ans en FPC (formation Professionnelles Continue) ou formation initiale (scolaire).

### **Modalités d'inscription et de recrutement**

Transmettre un CV et lettre de motivation présentant votre projet professionnel avec candidature. Admission sur entretien avec un membre de la direction.

### **Pré-requis**

Aucun

### **Programme**

#### **Enseignement Professionnel**

- **Biologie :**

Base d'étude du corps humain ; anatomie appliquée ; présentation synthétique des systèmes de la vie végétative et de régulation ; le système tégumentaire

- **Cosmétologie :**

Réglementation relative aux produits ; cosmétiques et d'hygiène corporelle ; composants des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle ; différentes formes galéniques ; composition générale

- **Technologie des appareils et des instruments :**

Courants et ondes utilisées en soins esthétiques ; appareils utilisés dans les soins esthétiques ; instruments utilisés dans les soins esthétiques

- **Techniques esthétiques :**

Poste de travail ; techniques de soins visage ; cou et décolleté ; techniques d'épilation ; bronzage ; techniques de teinture des cils et

sourcils ; techniques de maquillage ; techniques de soins esthétique des mains et des pieds

- **Vente de produits et de prestations de services :**

Approche commerciale des produits ; présentation des produits ; prestation de services ; techniques de vente ; opérations administratives

- **Connaissance du milieu professionnel :**

Connaissance de l'entreprise ; outils de gestion ; agencement des espaces professionnels ; hygiène en milieu professionnel ; législation professionnelle ; culture professionnelle

- **Arts appliqués :**

Culture artistique ; principaux moyens d'expression et de communication ; esthétique-cosmétique et design ; projets (maquillage, packaging, vitrine, ...)

## Enseignement Généraux

- Français - Histoire, géographie
- Mathématiques - Sciences
- Éducation civique, juridique et sociale
- Langue vivante
- Éducation physique et sportive

- **Prévention – Santé - Environnement**

Santé et équilibre de vie, environnement économique et protection du consommateur ; alimentation et santé ; prévention des comportements à risques et conduites addictives ; sexualité et prévention.

## Règlement d'examen

Épreuves	Forme	Durée	Coeff.
<b>Domaine Professionnel</b>			
<b>EP.1 Techniques esthétiques</b>	<i>Pratique et Écrite</i>	4h30 <sup>1</sup>	8 <sup>2</sup>
<b>EP.2 Vente de produits et de prestations de service</b>	<i>Orale</i>	30 min max	3
<b>EP.3 Sciences et arts appliqués à la profession</b>	<i>Écrite</i>	3h	4
<b>Domaine Généraux</b>			
<b>EG.1</b> - Français - Histoire- géographie, éducation civique	<i>Écrite Orale</i>	2h 15min	3
<b>EG.2</b> - Mathématiques - Sciences (physique - chimie)	<i>Écrite Écrite</i>	1h 1h	2
<b>EG.3 Éducation physique et sportive</b>			1
<b>EF.1 Épreuve facultative : langue vivante étrangère</b>	<i>Orale</i>	20 min	

(\*) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.

<sup>1 2</sup> dont 1h et 1 point de coefficient pour l'épreuve Prévention, santé, environnement

## Moyens et méthodes pédagogiques

Mise en œuvre des techniques sur la clientèle féminine et masculine au sein de l'école. Pratique dans un institut ou une parfumerie. Encadrement des stagiaires : évaluations, examens blancs, entretiens, rencontre avec le tuteur en entreprise, suivi de contrat, ...

Travaux pratiques, mise en situation professionnelle, étude de cas, documents pédagogiques, ...

## Stage

Le cycle de formation comporte obligatoirement une période de formation en milieu professionnel d'une durée de 12 semaines, réparties sur l'ensemble de la scolarité, dans au moins 2 entreprises d'accueil. Elle permet à l'élève de travailler en situation réelle, de s'insérer dans une équipe et d'appréhender la réalité de l'entreprise.

